

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 3 novembre 2015 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents :
M. Christian Baril maire
M^{me} Lorraine Séguin conseillère siège #2
M. M. Robert Gendron conseiller siège #3
René Caron conseiller siège #5
M^{me} Claudette Fournier conseillère siège #6

Sont absents :
M. Daniel Demers conseiller siège #1
M^{me} Andréanne Auger conseillère siège #4

Les membres présents forment le quorum.

Assistent également à cette séance : M^{mes} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière et Marie-Hélène Arseneau, commis de bureau.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION #2015-11-265

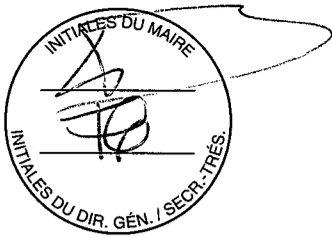
M. René Caron propose d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

5.8 Achat d'un nouveau module du logiciel Sygem – Nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement de taxes municipales;

Tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2015 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 5.2 Calendrier des séances du conseil pour l'année civile 2016;
 - 5.3 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires;
 - 5.4 Service juridique;
 - 5.5 Honoraires professionnels architecte – Rapport pour demande de subvention;
 - 5.6 Conception graphique – Carte de Noël;
 - 5.7 160, route Marie-Victorin;
6. GESTION FINANCIÈRE :
 - 6.1 Présentation des comptes;
 - 6.2 Rapport du maire;
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE :
 - 7.1 Formation premiers répondants;
8. VOIRIE :
9. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
 - 9.2 Renouvellement des certifications de qualification en eau potable;
 - 9.3 Aqueduc Parisville;
 - 9.4 Services professionnels :
 - 9.4.1 Gestion de l'aquifère;
 - 9.4.2 Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts;
 - 9.4.3 Estimation des coûts – Prolongement de l'égout côté est;
 - 9.5 Tuyauterie – SP2;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
 - 10.1 Rapport de permis émis en octobre 2015;
 - 10.2 Site municipal – Entretien paysager d’automne;
 - 10.3 Programme « Changez d’air »;
 - 10.4 Service professionnel – Étude de caractérisation environnementale phase II;
11. LOISIRS ET CULTURE :
 - 11.1 Bénévoles de la bibliothèque – Souper des fêtes;
 - 11.2 Comité « Les loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » :
 - 11.2.1 Demande d’aide financière – Noël des enfants;
 - 11.2.2 Demande de services 2016;
 - 11.3 Demande d’aide financière -Coopérative de Production artisanale de Deschaillons;
 - 11.4 Comité du marché de Noël :
 - 11.4.1 Demande d’aide financière;
 - 11.4.2 Demande entreposage de matériel;
 - 11.5 Arpentage - Délimitation du terrain de la propriété municipale;
 - 11.6 Chorale paroissiale de la Fabrique de St-Jean-Deschaillons – Prêt de la salle;
12. QUESTIONS DIVERSES;
13. PÉRIODE DE QUESTIONS;
14. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2015

3.1 Approbation

RÉSOLUTION #2015-11-266

Sur proposition de M. Robert Gendron, le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2015 est approuvé et adopté à l’unanimité des conseillers présents avec dispense de lecture.

3.2 Suites

Aucune.

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, M^{me} France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 3 novembre 2015 et répond aux questions des membres du conseil.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

M^{me} Claudette Fournier, mairesse suppléante, fait un bref suivi des dossiers traités à la MRC de Bécancour.

- Zones exposées au mouvement de sol;
- Divers avis de conformité.

5.2 Calendrier des séances du conseil pour l’année civile 2016

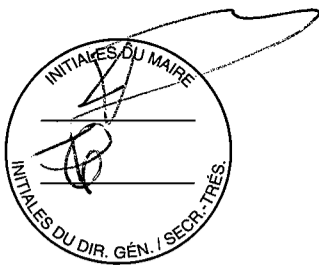
RÉSOLUTION # 2015-11-267

Considérant que le conseil de toute municipalité doit établir par résolution, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l’heure de chacune d’entre elles;

Considérant qu’au moins une séance par mois doit être tenue;

Sur proposition de M^{me} Claudette Fournier il est résolu à l’unanimité des conseillers présents que les dates des séances ordinaires du conseil pour l’année 2016 soient :

12 janvier	3 mai	6 septembre
2 février	7 juin	4 octobre
1 mars	5 juillet	1 novembre
5 avril	2 août	6 décembre



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est également résolu que les séances régulières débutent à 20 heures et soient tenues à la salle municipale au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

5.3 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires **RÉSOLUTION # 2015-11-268**

Sur proposition de M. René Caron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre note du dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus : M. M. Christian Baril, Robert Gendron et M^{me} Claudette Fournier.

5.4 Service juridique **RÉSOLUTION # 2015-11-269**

Considérant la facture reçue de la firme Joli-Cœur Lacasse S.E.N.C.R.L. avocats, au coût total de 180 \$ plus les taxes applicables, concernant des dossiers non inclus dans le service annuel;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des factures de Joli-Cœur Lacasse S.E.N.C.R.L. au montant de 180 \$ plus les taxes applicables.

5.5 Honoraires professionnels architecte – Rapport pour demande de subvention **RÉSOLUTION # 2015-11-270**

Considérant que la municipalité a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), sous-volet 5.1 au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour la construction d'un centre multifonctionnel, le 16 septembre dernier;

Considérant que dans le cadre de ladite demande une description technique du projet et des différentes composantes devait être complétée;

Considérant que la municipalité a fait appel à la firme Jean Dallaire architecte pour les travaux de description technique du projet;

Il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture de la firme Jean Dallaire architecte, au montant de 1121.50 \$ plus les taxes applicables, pour les travaux de description technique du projet de la construction d'un centre multifonctionnel demandés dans le cadre de la demande d'aide financière du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), sous-volet 5.1.

5.6 Conception graphique – Carte de Noël **RÉSOLUTION # 2015-11-271**

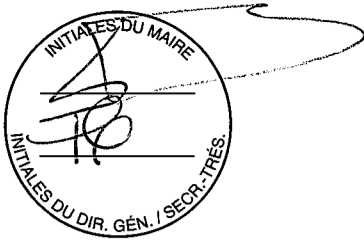
Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de l'entreprise « Ô-Bercail Design graphique » pour le montage d'une carte de Noël au montant de 55 \$.

5.7 160, route Marie-Victorin **RÉSOLUTION # 2015-11-272**

Considérant que suite au mouvement de sol survenu dans le talus au 160, route Marie-Victorin, la municipalité s'est portée acquéreur dudit terrain pour la somme de 1,00 \$, le 20 octobre dernier;

Considérant que la municipalité, par mesure de sécurité, veut rendre inaccessible le terrain du 160, route Marie-Victorin en bloquant l'entrée du terrain;

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que des mesures soient prises pour rendre inaccessible le terrain du 160, route Marie-Victorin en bloquant le passage et d'en autoriser la dépense pour l'achat des matériaux nécessaires.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

5.8 Achat d'un nouveau module du logiciel « Sygem » – Nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement de taxes municipales **RÉSOLUTION # 2015-11-273**

Considérant que les rôles d'évaluation entrés en vigueur depuis le milieu des années 2000 se sont traduits, dans le cas de certaines résidences, par une hausse de leur valeur imposable parfois beaucoup plus importante que la moyenne, d'où des augmentations élevées de taxes. Or, certaines de ces résidences sont occupées depuis longtemps par des personnes retraitées dont les revenus sont fixes et modestes, de sorte qu'il leur est difficile d'absorber des hausses de taxes importantes;

Considérant que le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT) a mis en place, à compter du 1^{er} janvier 2016, un nouveau programme gouvernemental d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales;

Considérant que ledit programme exigera de nouvelles normes auprès des municipalités lors de l'envoi des comptes de taxes en 2016;

Considérant que la firme Infoteck est à mettre en place un mini-module dans le logiciel de taxation pour répondre à ses nouvelles normes;

Considérant que ledit module au coût de 500 \$ sera remboursable par le MAMOT;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense de 500 \$ pour l'achat du mini-module dans le logiciel de taxation pour répondre aux nouvelles normes exigées lors de l'envoi des comptes de taxes en février 2016.

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 Présentation des comptes **RÉSOLUTION #2015-11-274**

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité, les chèques numéros 2015 00 536 à 2015 00 588 inclusivement ainsi que les rémunérations effectuées par dépôts directs, tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2015-11, pour un total de 70 020,54 \$.

6.2 Rapport du maire **RÉSOLUTION #2015-11-275**

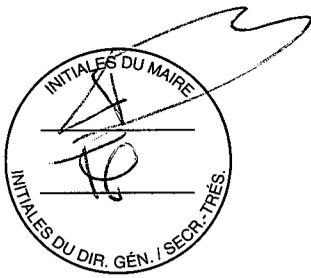
Conformément à l'article numéro 955 du Code municipal du Québec, M. Christian Baril, maire, dépose le rapport du maire traitant des derniers états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, des indications préliminaires sur les résultats d'exploitation et des immobilisations de 2015 et des orientations générales du budget 2016. M. Baril en fait la lecture.

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport du maire 2015.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Formation premiers répondants **RÉSOLUTION #2015-11-276**

Considérant que 3 nouvelles personnes de la municipalité sont intéressées à devenir premier répondant;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant qu'il est nécessaire de suivre une formation pour devenir premier répondant;

Considérant les coûts de la formation;

Formation : 2 fins de semaine de 16 heures à 40 \$/heures
Salaire : 10 \$/heure

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour la formation des nouveaux répondants.

Il est de plus résolu que le coût de la formation soit divisé entre les municipalités participantes.

8. VOIRIE

Aucun point

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'octobre 2015 est de 334,32 m³ (73 551 gallons impériaux).

9.2 Renouvellement des certifications de qualification en eau potable RÉSOLUTION #2015-11-277

Considérant que les certifications de qualification en eau potable de l'opérateur en eau potable, M. Stéphane Tousignant, sont à renouveler, et ce, pour une période de 5 ans;

Considérant que le coût du renouvellement est de 112 \$;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le renouvellement des certifications en eau potable de M. Stéphane Tousignant, opérateur en eau potable, au coût de 112 \$ taxes incluses pour une durée de 5 ans.

9.3 Aqueduc Parisville

Point reporté

9.4 Services professionnels

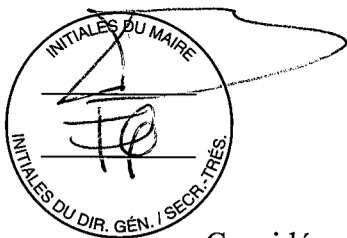
9.4.1 Gestion de l'aquifère

Point reporté

9.4.2 Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts RÉSOLUTION #2015-11-278

Considérant l'offre de service reçue de la firme SNC-Lavalin inc. pour l'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts selon le nouveau guide au montant 12 900 \$ plus les taxes applicables;

Considérant qu'à la séance du mois d'octobre les élus ont demandé à ladite firme la justification de la hausse des coûts en comparaison avec l'offre de service de l'année 2011;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que les explications reçues justifient la hausse de coûts versus l'offre de service de l'année 2011;

Il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de la firme SNC-Lavalin inc. pour l'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts selon le nouveau guide au montant 12 900 \$ plus les taxes applicables.

9.4.3 Estimation des coûts – Prolongement de l'égout côté est **RÉSOLUTION #2015-11-279**

Considérant que M. Benoit Lemay, propriétaire du Domaine D'Eschaillons a déposé une demande pour un projet de construction d'une extension au réseau d'égout municipal à l'est du village;

Considérant l'offre de service reçue de la firme SNC-Lavalin inc., au montant de 2300 \$ plus les taxes applicables, pour la préparation d'une estimation visant à déterminer les coûts de construction du prolongement du service d'égout municipal à l'est du village;

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de la firme SNC-Lavalin inc., au montant de 2300 \$ plus les taxes applicables, visant à déterminer les coûts de construction du prolongement du service d'égout municipal à l'est du village.

9.5 Tuyauterie – SP2 **RÉSOLUTION #2015-11-280**

Considérant qu'un bout de conduite est très usé et perce à l'occasion dans la chambre des vannes à la station de pompage SP2;

Considérant qu'une seule soumission conforme a été reçue de la firme « les Entreprises H.M. Métal inc. pour la fabrication et l'installation d'une conduite à la station de pompage SP2 au montant de 12 700 \$ plus les taxes applicables.

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de la firme « les Entreprises H.M. Métal inc. pour la fabrication et l'installation de la conduite dans la chambre des vannes à la station de pompage SP2 au montant de 12 700 \$ plus les taxes applicables.

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 Rapport des permis émis en octobre 2015

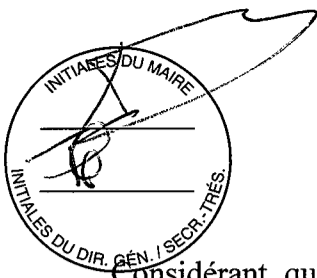
Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 2 permis ont été émis au cours du mois d'octobre 2015, pour un montant de 5 000 \$.

10.2 Site municipal – Entretien paysager d'automne **RÉSOLUTION #2015-11-281**

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de l'entreprise « Pépinière de France », au montant de 360 \$ plus les taxes applicables, pour les travaux d'entretien paysager de l'automne des divers sites de la municipalité.

10.3 Programme « Changez d'air » **RÉSOLUTION #2015-11-282**

Considérant que le programme CHANGEZ D'AIR ! vise à réduire la pollution occasionnée par l'utilisation d'appareils de chauffage au bois désuets.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que leur remplacement permettra de réduire de manière significative la pollution atmosphérique, le smog hivernal ainsi que les maladies cardiaques et respiratoires;

Considérant que le programme CHANGEZ D'AIR ! offrira aux propriétaires admissibles des incitatifs financiers pour le retrait ou le remplacement de leur vieil appareil de chauffage au bois;

Considérant que le programme CHANGEZ D'AIR est à sa 2^e édition et que la 1^{ère} édition en 2012-2013 a été un succès;

Considérant que la municipalité a participé à la 1^{ère} édition et a versé des contributions à 2 propriétaires;

Considérant que les municipalités participantes auront à accorder un montant de 125 \$ ou 150 \$ par vieil appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent participe au programme CHANGEZ D'AIR en accordant un montant de 125 \$ ou 150 \$ par vieil appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 poêles remplacés ou retirés.

Que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent nomme France Grimard, directrice générale à titre de personne autorisée à signer les documents relatifs à ce programme

10.4 Service professionnel – Étude de caractérisation environnementale phase II **RÉSOLUTION #2015-11-283**

Considérant l'offre de service du Groupe Qualitas inc. pour la réalisation de l'étude de caractérisation environnementale phase II relative aux terrains dans le projet de prolongement de la 16^e et 18^e Avenue au montant de 8475 \$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de la firme Groupe Qualitas inc., en excluant les frais de location de pelles, pour la réalisation de l'étude de caractérisation environnementale phase II relative aux terrains dans le projet de prolongement de la 16^e et 18^e Avenue.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Bénévoles de la bibliothèque – Souper des fêtes **RÉSOLUTION #2015-11-284**

Sur proposition de M^{me} Lorraine Séguin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser, à l'occasion des Fêtes, la tenue d'un souper aux frais de la municipalité pour le comité de bénévoles de la bibliothèque en reconnaissance de leur travail.

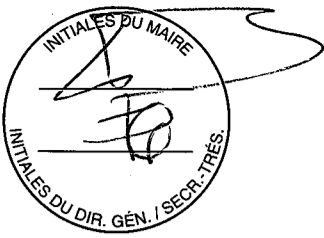
11.2 Comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

11.2.1 Demande d'aide financière – Noël des enfants **RÉSOLUTION #2015-11-285**

Considérant que le comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » organise une fête de Noël pour les enfants en décembre prochain;

Considérant que cette fête reçoit un très bon accueil de la part des enfants et des parents;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une participation financière de 800 \$ pour la tenue de la fête de Noël 2015.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est également résolu de proposer au comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » de faire une demande à la municipalité de Parisville pour une contribution financière, car plusieurs enfants de Parisville participent à cette fête.

11.2.2 Demande de services 2016

RÉSOLUTION #2015-11-286

Considérant que le comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » offre aux résidents de Deschaillons-sur-Saint-Laurent des activités tout au long de l'année;

Considérant que toutes les activités sont faites de façon bénévole et sont très appréciées des contribuables;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le renouvellement des 2 demandes de services pour l'année 2016 :

- Accorder le prêt de la salle municipale, après vérification de sa disponibilité auprès du bureau municipal. À noter que le ménage est sous la responsabilité du comité.
- Défrayer les frais reliés aux photocopies nécessaires à la publicité des événements.

11.3 Coopérative de Production artisanale de Deschaillons – Demande d'aide financière

RÉSOLUTION #2015-11-287

Considérant que la Coopérative de Production artisanale de Deschaillons est une association qui a pour mission de transmettre l'art du tissage que nous ont légué nos aînées;

Considérant la Coopérative offre une belle visibilité à notre municipalité en étant présent au marché public depuis les tous débuts;

Considérant que ladite coopérative demande une aide financière qui servira cette année à améliorer le système éclairage du local;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser à la Coopérative de Production artisanale de Deschaillons une aide financière de 300 \$ pour aider à perpétuer de leur mission.

11.4 Comité du marché de Noël

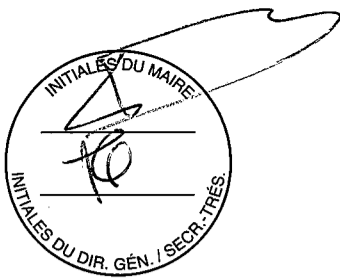
11.4.1 Demande d'aide financière

RÉSOLUTION #2015-11-288

Considérant la demande du comité du marché des artisans pour une aide financière relative à la tenue du marché des artisans de Deschaillons-sur-Saint-Laurent se déroulant le 7 et 8 novembre;

Considérant que le marché des artisans apporte une belle visibilité à notre municipalité;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une aide financière de 500 \$ au comité du marché des artisans pour l'organisation du marché des artisans 2015.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

11.4.2 Demande entreposage de matériel **RÉSOLUTION #2015-11-289**

Considérant la demande du comité du marché des artisans pour entreposer le matériel du marché dans le local des Fermières à la salle municipale;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le comité du marché des artisans à entreposer le matériel du marché dans le local des Fermières à la salle municipale.

11.5 Arpentage - Délimitation du terrain de la propriété municipale **RÉSOLUTION #2015-11-290**

Considérant que selon le plan reçu le 27 octobre dernier de Pêches et Océans Canada portant le numéro M2004-9090, la municipalité serait propriétaire de parcelles de terrain au sud-est du quai;

Considérant qu'il est important de bien définir les titres de propriété de tous les terrains pour être en mesure de bien intervenir lors de méfaits;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit demandée à la firme d'arpenteur Groupe VRSB une offre de service pour faire une étude de titres des parcelles de terrains indiquées au nom de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent sur le plan de Pêches et Océans Canada portant le numéro 2004-9090 et que le mandat lui soit attribué par la directrice générale si le coût ne dépasse pas le montant de la délégation de pouvoir de cette dernière.

11.6 Chorale paroissiale de la Fabrique de St-Jean-Deschaillons – Prêt de la salle **RÉSOLUTION #2015-11-291**

Considérant la demande de la Chorale paroissiale visant à utiliser gratuitement la salle municipale, vendredi le 8 janvier 2016, pour leur rencontre annuelle;

Considérant que la Chorale, organisme entièrement formé de bénévoles, tient cette rencontre pour ses membres et leur conjoint en reconnaissance de leur dévouement;

Il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre gratuitement à la disposition de la Chorale, la salle municipale pour leur rencontre annuelle prévue le vendredi 8 janvier 2016.

Il est de plus résolu que le ménage est sous la responsabilité du locataire.

12. QUESTIONS DIVERSES

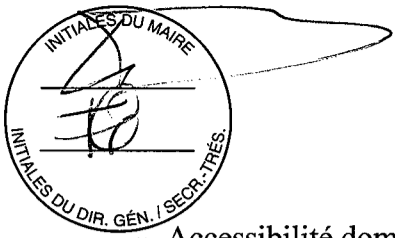
- Passage des piétons : Jaune et blanc
 - Remerciements au comité des loisirs pour la fête d'automne
- RÉSOLUTION #2015-11-292**

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit adressée aux membres du comité des loisirs et aux bénévoles une lettre de remerciements et de félicitations pour la fête d'automne.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres répondent aux questions et prennent note des opinions émises par les citoyens sur le sujet suivant :

- Traverse des piétons;
- Dépôt des états financiers des comités;
- Accessibilité 160, route Marie-Victorin



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- Accessibilité domaine hydrique de l'état;
- Prolongement de l'égout côté est;
- Implication des membres du conseil dans les comités;
- Fête des 80 ans par la FADOQ reportée.

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION #2015-11-293

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 h 40 sur proposition de M. Robert Gendron.

France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière

Christian Baril
maire